

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 033-213300775-20260112-2026_01-DE

COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

Date de convocation : 05/01/2026	Le 12 janvier 2026 à 20h30 au foyer polyvalent
Membres :	
En exercice	17
Présents :	12
Votants :	15
Date d'affichage : 13/01/2026	
Date de publication : 13/01/2026	
	Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Olivier FORÊT, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA et Aurore VERDIER
	Étaient représentées : Anne-Cécile DUCOSSON par Jean Georges CLAIR, Vincent NEVOT par Katia PÉDEMAY et Sophie SUBIRATS par Gabriel BEUGIN
	Absents : Daniel BORDES et Aurélia FOURNIER
	Secrétaire de séance : Muriel PAILLER

DÉLIBÉRATION N° 2026-01**OBJET : Suppression d'un poste d'adjoint au Maire**

Par délibération n° 2023-12 en date du 13 mars 2023, le Conseil Municipal a fixé le nombre total d'adjoints au Maire au nombre de cinq (5).

Par délibération n° 2023-13 du 13 mars 2023, M. Fabrice GUIRAUD a été élu 4ème adjoint au Maire.

Par délibération n° 2024-51 du 10 juin 2024, le Conseil Municipal a ramené le nombre total d'adjoints au Maire au nombre de quatre (4).

Par courrier du 03 décembre 2025, M. Fabrice GUIRAUD a présenté sa démission de sa fonction de 4ème adjoint au Maire et de son mandat de conseiller municipal.

Par courrier, M. le Préfet a accepté sa démission d'adjoint au Maire et a précisé que le Conseil Municipal peut décider par délibération de ne pas remplacer un poste d'adjoint devenu vacant à la suite d'une démission. Faute de délibération, le poste vacant doit être pourvu dans les 15 jours (article L. 2122-14 du CGCT).

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- ✚ supprimer le poste d'adjoint au Maire ainsi vacant,
- ✚ prendre acte des modifications ainsi portées à l'ordre du tableau des adjoints :
 - Mme Anne-Cécile DUCOSSON, 1ère adjointe au Maire
 - M. Olivier FORÊT, 2ème adjoint au Maire
 - Mme Katia PÉDEMAY, 3ème adjointe au Maire

POUR : 15

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 12 janvier 2026

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A blue ink signature consisting of a stylized, flowing line.

Muriel PAILLER